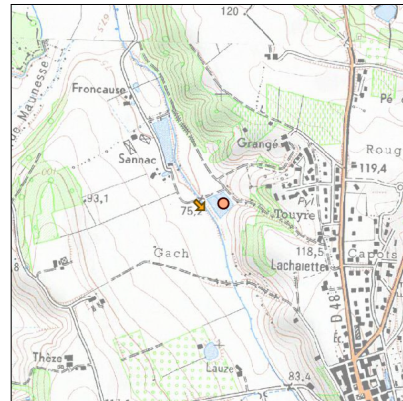


# Systeme d'assainissement 2024

## DUNES (COMMUNALE)

### Reseau de type Separatif



## Station : DUNES (COMMUNALE)

<b>Code Sandre</b>	<b>0582050V001</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
<b>Nom de l'exploitant</b>	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
<b>Date de mise en service</b>	avril 1985
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	1 200 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	64 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	70 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	84 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	180 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Prétraitements, Lagunage naturel
<b>Filières BOUE</b>	
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	520 900, 6 335 340 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - Ruisseau du Métau

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Dunes depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le réseau est composé de 5 postes de relevage. Au cours de l'année, plusieurs dysfonctionnements se sont produits sur certains postes de relevage. Lors de l'autosurveillance d'avril, le poste de relevage lotissement a by-passé. De plus lors de l'autosurveillance d'août, des arrivées de graisses se sont produites dans ce même poste.

Deux autosurveillances réglementaires ont été effectuées en 2024, une en avril et une en août.

Lors de la 1ère autosurveillance, avec 91 m<sup>3</sup> de comptabilisés, la charge hydraulique représente 606 EH, soit 51% de la charge nominale de la station. La charge organique représente quant à elle, 1160 EH, soit 97% de la charge nominale de la station.

Lors de la 2ème autosurveillance, avec 64,6m<sup>3</sup> de comptabilisés en entrée, la charge hydraulique représente 431 EH, soit 36% de la capacité nominale de la station. La charge organique représente quant à elle 576 EH, soit 48% de la capacité nominale de la station. Ces charges sont représentatives d'une mesure par temps sec.

### Station d'épuration

Le site est clôturé et fermé à clef.

La station est composée de :

- Dégraisseur avec un canal débitmétrique : beaucoup de graisse y sont stockées
- 3 bassins de lagunage. 4 aérateurs sont présents dans le premier bassin, et un aérateur dans le second bassin.

Les aérateurs ont été remplacés en mai 2023.

En 2024, 2 autosurveillances réglementaires ont été réalisées.

Lors de la 1ère autosurveillance d'avril, l'épuration est satisfaisante. Les rendements sur les concentrations sont excellents puisqu'ils sont supérieurs à 95%.

Lors de la 2ème autosurveillance, l'épuration est insuffisante, les concentrations du rejet dépassent l'arrêté de déclaration pour la DBO<sub>f</sub> (>25 mg/l), la DCO<sub>f</sub> (> 125 mg/l) et les MES (> 150 mg/l).

Avec un débit de rejet bien inférieurs au débit d'entrée, les rendements sur les flux sont excellents en étant supérieurs à 89% pour l'ensemble des paramètres. Les rendements sur les concentrations sont plus faibles, mais avec une bonne nitrification.

Il a été observé dans l'échantillon de rejet une quantité importante de particules qui décantent difficilement. Au vu des analyses elles sont d'origine organique, mais il a été impossible au laboratoire d'en déterminer l'origine. La seule certitude c'est que ces particules ne sont pas des algues habituelles. Ce sont sûrement ces particules qui ont généré les dépassements sur les concentrations.

Lors des autosurveillances réglementaires les prélèvements en entrée sont effectués à l'entrée du dégraisseur et sont asservis à un débitmètre bulle à bulle placé sur le canal débitmétrique d'entrée. Du fait du long temps de séjour dans les lagunes, les prélèvements en sortie sont faits sur un échantillon ponctuel.

#### MILIEU RECEPTEUR

Le rejet de la station se fait dans le ruisseau du Métau. Ce petit cours d'eau a un débit très faible, voire à sec en période d'étiage. Un suivi du cours d'eau a été mis en place depuis 2022 dans le cadre du RCD (Réseau Complémentaire Départemental) en aval de la station d'épuration. Lors du suivi effectué en février 2024, la qualité physico-chimique du ruisseau du Métau était bonne. Lors de l'autosurveillance d'août, en amont du rejet il n'y avait pas d'écoulement et 1km en aval sur le point RCD, le cours d'eau était à sec.

Le Cahier de Vie est tenu à jour (compteurs, tests bandelettes...). Moyenne des tests bandelettes : NH<sub>4</sub> :15 mg/l ; NO<sub>2</sub> : 2 mg/l ; NO<sub>3</sub> : 10 mg/l.

## Sous produits

1130 m<sup>3</sup> de boues ont été évacués le 6 septembre 2018 dans le bassin n°1 et 1470 m<sup>3</sup> dans le bassin n°2 le 10 septembre 2018, soit un total de 2600m<sup>3</sup>. A 6,4% de siccité moyenne, cela représente 166 TMS.

Les boues ont été épandues en agriculture suite à la réalisation d'un plan d'épandage.

\*

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	78 m3/j	43 %			14,4 m3/j	
DBO5	60 Kg/j	93 %	760 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	22,3 mg/l
DCO	134 Kg/j	191 %	1 700 mg/l	99 %	1,5 Kg/j	108 mg/l
MES	82 Kg/j		1 040 mg/l	98 %	1,7 Kg/j	121 mg/l
NGL	9,4 Kg/j		120 mg/l	96 %	0,4 Kg/j	26,5 mg/l
NTK	9,4 Kg/j		120 mg/l	96 %	0,3 Kg/j	23,6 mg/l
PT	1,3 Kg/j		17 mg/l	93 %	0,1 Kg/j	6,2 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582050V001>